

Deux œuvres détruites à Villepreux !

Démolition et Irrespect de l'Art comme de la culture !

Q : Monsieur Prédiéri, vous avez constaté la destruction de deux œuvres de Robert Lesbounit en mairie de Villepreux. Pouvez-vous nous en parler ?

RP : Elles étaient accrochées dans le hall de la mairie et représentaient sur une hauteur de 3 mètres de haut un couple enlacé en deux allégories : une, la douleur et l'autre, l'espérance (thèmes aussi bien laïcs que religieux)...

Q : En quoi étaient-elles remarquables ?

RP : Ces deux grands dessins avaient la même rigueur de trait et le lyrisme qu'on apprécie dans l'église, je les comparais également au grand St François d'Assise que Matisse a dessiné dans la Chapelle de Vence.

Elles avaient été faites dans les années 50 au cours de l'élaboration de la fresque de St Jacques Le Majeur à Montrouge qui est classée à l'inventaire des monuments historiques.

Dans le cadre des « chantiers du Cardinal Verdier » les artistes ont dû réfléchir à la renaissance de l'art sacré à partir des œuvres médiévales du 12ème siècle. Robert Lesbounit s'est vu confier la fresque de Montrouge. Dans la tradition de l'école des « Nazaréens » (20ème siècle) il a exécuté avec ses élèves dont certains sont devenus des artistes réputés, une œuvre magistrale apportant l'influence du cubisme dans la tradition renouvelée.

Q : A qui appartenaient-elles ?

RP : Robert Lesbounit me les avait données, il ya 40 ans quand nous travaillions ensemble à la mise au point de l'art monumental de l'église St Vincent de Paul.

Je les avais confié à Michèle VALLADON, alors maire, il y a presque 10 ans pour le plaisir et l'émotion des habitants fréquentant la mairie.

Q : Et vous avez constaté que ces œuvres avaient été décrochées ?

RP : C'est pire que cela. CES DESSINS N'EXISTENT PLUS.

Madame Sevin, adjointe au maire chargée de la culture, a décidé de décrocher ces œuvres de Lesbounit pour laisser place à des peintres amateurs et elle a demandé au maire l'exécution de sa décision.

Les deux œuvres furent entreposées sans précaution aucune

et sans surveillance ni consigne de précaution par les élus. Quand j'ai découvert la disparition des dessins dans le hall de la mairie, j'ai écrit au maire pour lui demander soit de remplacer les tableaux soit de me les restituer puisque j'en suis propriétaire.

Sur ce, l'opposition menée par Michèle VALLADON a interpellé le maire lors du conseil municipal du 25 juin 2009 par le biais des questions diverses qui sont déposées 48 heures avant le conseil (donc rien n'empêchait le maire d'aller voir les œuvres aux ateliers).



La réponse que fit le maire à Michèle VALLADON témoigne de la légèreté de la prise en compte de l'œuvre (consulter le PV du conseil municipal du 25 juin 2009 sur le site de la ville) ...

Quand je me suis présenté, après plusieurs mois d'attente, je suis allé les reprendre et on m'a alors informé de leur DESTRUCTION ... La cause : abandonnés dans un coin des services techniques, dégradés d'abord, puis jetés aux ordures...

Q : Quelle fut la réaction du Maire en suite à ce forfait.

RP : Le maire m'a adressé une lettre d'excuses dans le genre condoléances attristées, reconnaissant qu'il ignorait la ruine des panneaux, ce qui est révélateur du peu de respect de la conservation des œuvres.

Il fallait expliquer aux services communaux et à leurs cadres l'importance de ces œuvres, leur apprendre ou leur rappeler qu'un travail de restauration avait été effectué au fil des années par les services techniques eux-mêmes, accompagnés d'élèves de Lesbounit. Ils n'ont pas à être sanctionnés dans la mesure où l'encadrement et les élus ont négligé les précautions de consignes indispensables.

Q : Quelles conclusions tirez-vous de cette affaire ?

RP : Cette affaire me donne la désagréable impression que les élus actuels ignorent l'histoire même proche de Villepreux, comme s'il n'y avait rien avant eux.

Du passé culturel et artistique, faisons table rase est leur règle ! Quoiqu'il en soit, je suis spolié mais cela n'est rien à côté de la destruction d'une œuvre d'une personnalité qui a sa rue à Villepreux.

Je suis en colère et à 83 ans, j'ai l'indignation vive contre les dérives et les abus de pouvoirs.

Je n'accepte pas d'excuses, ni ne pardonne aux élus municipaux leur impéritie.

Roland PRÉDIÉRI

Maire honoraire de Villepreux de 1971 à 1983